



Ligne moyenne tension et arbres qui les voisins

Par **mamie58**, le **25/02/2014** à **13:01**

Bonjour,

je suis propriétaire d'un terrain, et un poteau ERDF s'y trouve ainsi qu'une ligne moyenne tension sur un autre poteau.

Plusieurs coupures de courant se sont produites depuis les dernières tempêtes et cela me causent des soucis de voisinage et une pétition a été faite contre moi me demandant de couper des pins vieux de 40 ans ou passe cette ligne et qui ne sont en rien responsables de ces fameuses coupures d'après ERDF qui est venu couper les branches autour de la ligne! en plus j'ai signé pour que ses voisins ai le droit de se raccorder à ce poteau.

Pouvez vous me renseigner et me dire ce que je doit faire?et si je peut demander qu'on enlève les poteaux de ma propriété?

ou dire au voisin de se raccorder ailleurs que chez moi?

Le coût pour couper ces arbres est de 6000 euros! le terrain était constructible avant donc on pouvait couper les arbres mais maintenant on a passé en zone à protéger ND donc je ne sais plus quoi faire!

merci à ceux qui pourront me répondre.

Par **aguesseau**, le **25/02/2014** à **13:43**

bjr,

en principe l'élagage à proximité des lignes électrique aériennes est à la charge de l'exploitant du réseau électrique selon une convention qui a du être établie entre vous et cet exploitant. cet élagage doit éviter les contacts fugitifs entre les lignes aériennes et vos arbres.

si vos arbres étaient la cause des défauts électriques, l'exploitant du réseau aurait pris des dispositions.
pour le déplacement du réseau cela est possible mais ce sera sans doute à vos frais si techniquement cela est possible.
donc vous devez renvoyer vos voisins vers l'exploitant du réseau électrique qui seul peut dire si vos arbres sont à l'origine des perturbations électriques.

cdt
cdt

Par **mamie58**, le **25/02/2014 à 14:48**

Merci pour votre réponse! bonne journée